



**FORMULAIRE POUR LE RAPPORT FINAL
POUR
LE PROJET SOUTENU PAR LA WACC**

Ce document est désigné pour le rapport final du projet. Il consiste de 2 parties:
a) Rapport Narratif; b) Rapport Financier.

Vous devrez faire référence à votre Formulaire de Demande, le Contrat avec la WACC, et votre relevé de compte bancaire lorsque vous complétez ce formulaire. Nous vous prions de le renvoyer ainsi que les documents et matériels d'appui à la WACC. Répondez aux questions aussi complètement que possible.

LE RAPPORT NARRATIF

1. Titre du projet: (comme il apparait dans le contrat)	Projet de communication pour lutter contre la stigmatisation, la discrimination et les inégalités genre en matière de sida.
2. Numéro de référence du projet: (comme il apparait dans le contrat)	1014
3. Nom complet de l'initiateur du projet:	Dr ALLEY Atsoutsè, psychologue clinicien, Responsable de programme et personne ressource psychosociale
4. Adresse complète:	ONG/GCCST, Carrefour hôtel ANANAS, Adidogomé. Email : onggccst@yahoo.fr 07 Boîte postale : 12161 LOME – TOGO. (+228) 234-17-50/ 336 - 04- 63
5. Nom du pays:	TOGO
6. Période où le projet a été exécuté: (from month/year to month/year)	Du 1er janvier au 31 décembre 2010
7. Subvention reçue pour le projet: [Il faut inclure tous les frais bancaires prélevés]	Accordée : 5 575 635 FCFA soit 8500 Euros Reçue : 5 018 072 F.CFA soit 7650 Euros
8. Date(s) de réception de la subvention pour le projet: (comme sur votre relevé bancaire) 1 ^{ère} remise 2 ^{ème} remise	19/01/2010 pas encore reçu

9. Activités

Donnez un résumé des activités principales effectuées pendant la période de ce rapport en comparaison avec celles qui avaient été planifiées. En cas de changements des objectifs originaux, expliquez les raisons.

Veillez décrire en détail les activités du projet qui ont été exécutées, telles que le contenu de la production, les programmes, les ateliers ou la formation.

9.1 Si le projet est un atelier, un séminaire ou une consultation, attachez la liste des participants, les sujets/thèmes des exposés et tout rapport, déclaration ou livre publié.

A/ LA FORMATION

La formation sur « **la communication et l'utilisation des outils de communication pour lutter contre la stigmatisation, la discrimination et les inégalités genres en matière de VIH-SIDA** », a été organisée du 08 au 12 février 2010, à l'hôtel Carrington. L'objectif de cette formation est de renforcer les compétences en communication et l'utilisation des outils de communication pour réduire la stigmatisation, la discrimination, la négation et les inégalités genre en matière de VIH et sida.

La formation a connu la participation de 56 personnes dont : 06 responsables religieux, 12 leaders de groupes de jeunes, 2 Députés à l'Assemblée Nationale, 24 membres des Eglises, 12 responsables d'ONGs et associations de lutte contre le VIH et sida.

Elle a permis aux participants de renforcer leurs capacités en communication en vue de la sensibilisation et du plaidoyer dans le domaine du VIH et sida, notamment la communication sur les médias (la radio et la télévision), la réalisation des affiches, posters, prospectus, gadgets etc. , et la réalisation des homélies et des prêches fondées sur l'approche évangélique de la maladie et du VIH destinés aux Eglises et paroisses. Les bénéficiaires sont préparés pour servir de relais au sein de leurs communautés pour que leurs populations à la base accèdent à des informations actualisées en vue de lutter efficacement contre la stigmatisation, la discrimination et les inégalités genre en matière de lutte contre le sida. Les discussions et échanges ont été faits au tour, non seulement de la communication, mais aussi au tour des nombreuses considérations socioculturelles et les mythes qui entourent le VIH et le sida, dans la perspective de réduire significativement les mauvaises représentations, les préjugés, les idées fausses en cause dans les pratiques discriminatoires associées à l'infection.

La cérémonie d'ouverture a été faite par la représentante de la WACC au Togo Mme Mathilde KPALLA et la clôture par M. Augustin DOKLA, Président du RAS+ Togo (Réseau des Associations de Personnes Vivant avec le VIH au Togo). L'événement a été couvert par deux médias nationaux à savoir Radio-Lomé, Togo- presse, et un organe local Santé-Education.

Photos de la formation (voir annexe)

B/ LES EMISSIONS TELEVISEES ET RADIOPHONIQUES

B.1. Les émissions télévisées

En tout trois émissions télévisées ont été réalisées. Les deux premières émissions ont été animées à la **TELEVISION ZION** le **26 mars** et le **1^{er} avril 2010** et ont eu respectivement pour thème « *l'engagement chrétien dans la lutte contre le VIH et SIDA* » et « *la stigmatisation et la discrimination associées au VIH et sida* ». Elles ont été animées, pour la première par les pasteurs et responsables des associations de PVVIH, et pour la seconde par les responsables de groupes de femmes et les leaders de groupes de jeunes. Les émissions ont été réalisées dans trois langues, le Français en plus deux langues nationales (EWE et KABYE).

La troisième émission télévisée a été animée à la télévision **DELTA SANTE** et a porté aussi sur « *la stigmatisation et la discrimination associée au VIH et sida* ». Cette émission a été animée par 3 personnes dont 1 pasteur de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo, 1 médecin des associations de lutte contre le sida, 1 responsable du réseau des associations de lutte contre le sida

B.2. Les émissions radiophoniques

Deux émissions radiophoniques ont été réalisées et ont porté également sur « *la stigmatisation et la discrimination associée au VIH et SIDA* » dans la perspective de sensibiliser et de mobiliser la communauté, surtout chrétienne, à s'impliquer dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination. Les émissions ont été réalisées dans une radio communautaire basée à Lomé : la **RADIO CARRE JEUNE**.

La première émission a été réalisée le 25 septembre 2010 par le juriste SIEKRO Edem et une spécialiste de communication, Mme LETOU-AGOSSOU Marceline, et avait pour thème « *le chrétien face au sida* ». Quant à la seconde émission, elle est animée le 02 octobre 2010 par le responsable du réseau des associations de lutte contre le sida au TOGO M. DOKLA Augustin et le pasteur AMEDODJI Agbenyo, Responsable de l'Aumônerie Protestante de l'Eglise Evangélique presbytérienne du Togo.

C/ LES GROUPES DE PAROLES

Durant la période du projet, 10 séances de groupes de parole ont été réalisées et ont connu une participation moyenne de 34 personnes soit un total cumulé de 335 participants comme présenté dans le tableau ci-dessous. Les thèmes développés sont entre autres, « *la Loi de 2005 portant protection des personnes en matière de VIH et SIDA au regard de la stigmatisation et la discrimination* », « *la responsabilité des Eglises et des Chrétiens les uns envers les autres en matière de lutte contre le VIH et SIDA* », « *les*

pesanteurs socioculturelles dans le domaine du VIH et SIDA », « l'importance du partage du résultat sérologique », etc.

Le tableau ci-dessous présente le détail des thèmes développés lors des groupes de parole et le nombre de participants par séance

Tableau récapitulatif des groupes de paroles des PVVIH

Mois	Thèmes développés au groupe de paroles	Participants
Janvier 2010	Le sida, un bébé est ce possible ?	31
Février 2010	La loi portant protection des personnes en matière de VIH/SIDA	30
Mars 2010	La nutrition des PVVIH	31
Avril 2010	Les effets secondaires des ARV	28
Mai 2010	Responsabilités des Eglises dans la lutte contre le VIH/SIDA	40
Juin 2010	les infections opportunistes	35
Juillet 2010	mesures pour combattre la stigmatisation et la discrimination associées au VIH	39
Aout 2010	Approche chrétienne de lutte contre le VIH/SIDA	31
Septembre 2010	Importance du partage du résultat sérologique	36
Octobre 2010	Rôle des PVVIH dans la riposte contre le VIH	34
Total		335

Photo prise lors d'un groupe de paroles (voir annexe)

D/ REALISATION DES PROSPECTUS, AFFICHES D'INFORMATION ET GADGET (T-SHIRTS, CASQUETTES, MOUCHOIRS)

En vue de la sensibilisation et de l'implémentation de la formation, 1000 prospectus, 300 affiches d'information 250 T-shirts, 36 polos 100 casquettes, 500 foulards, tous portant des messages de lutte contre la stigmatisation et la discrimination, ont été réalisés de façon participative avec les 56 bénéficiaires des formations qui étaient organisés en 5 groupes de 11 personnes. Tous ces outils de communications ont été distribués lors des sensibilisations en vue de la mobilisation de la communauté à s'engager pour la riposte contre la stigmatisation et la discrimination associées au VIH et sida.

Enfin dans les Eglises et milieu chrétiens dont les responsables ont bénéficié de la formation, en tout 18 prêches et Homélie réalisées (à raison de trois par chacun des 6 responsables religieux présents) ont été orientées sur la problématique de la stigmatisation et la discrimination en matière de lutte contre le VIH et sida, d'une part et d'autre part, 50 affiches, 500 prospectus, 48 T-shirts, 28 casquettes et 179 foulards ont été distribués à des fins de sensibilisations.

E/ SUIVI DES ACTIVITES.

A la suite de la formation sur « la communication et l'utilisation des outils de communication formation pour lutter contre la stigmatisation la discrimination et les inégalités genre en matière de sida », les activités ont continué avec le suivi pour la mise en œuvre de la deuxième phase du projet, c'est-à-dire la phase d'implémentation.

Ainsi, 89 visites de suivi ont été faites au niveau des participants de la formation en vue de s'assurer que les connaissances acquises sont mises en application et déceler les difficultés de terrain afin de proposer des approches de solutions.

En somme :

- Au niveau des Eglises et milieu chrétiens dont les responsables ont bénéficié de la formation, en tout 18 prêches et Homélie (à raison de trois par chacun des 6 responsables religieux présentent) ont été orientées sur la problématique de la stigmatisation et la discrimination en matière de lutte contre le VIH et sida. En plus les participants à la formation, fidèles de ces différents Eglises, ont eu à restituer au niveau de leurs paroisses, le contenu de la formation à leurs coreligionnaires et à faire la sensibilisation en matière de lutte contre le VIH et sida en utilisant les outils de communication mentionnés plus haut. Ainsi, 50 affiches, 500 prospectus, 48 T-shirts, 28 casquettes et 179 foulards ont été distribués à des fins de sensibilisations. En outre des séances de sensibilisation par projection de film sur le VIH et le SIDA ont été organisé dans les églises en vue de réduire significativement le phénomène de stigmatisation et de discrimination dans les églises.

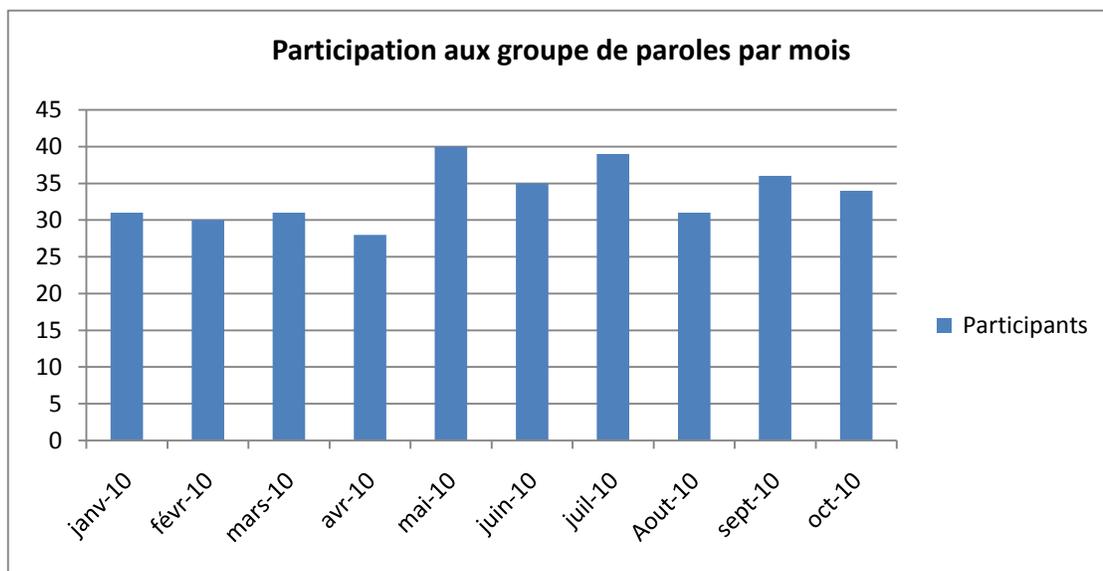
Enfin en vue de la pérennisation et de l'autonomisation des interventions au niveau des paroisses de ces Eglises, 08 rencontres ont été organisées au niveau des Eglises. A cet effet, il a été mise en place dans le cadre du suivi, 5 cellules anti-VIH, qui sont constituées des groupes de jeunes, des membres des chorale, de anciens (diacres) et des Pasteurs pour la lutte contre le VIH et sida en général et en particulier pour la lutte contre la stigmatisation et la discrimination. Ces cellules anti-VIH ont permis de relayer les informations au niveau des Eglises. A cet effet, le 1^{er} décembre 2010, journée mondiale de lutte contre le SIDA, les cellules des différentes Eglises ont organisée dans leurs paroisses respectives des séances de sensibilisation sur le VIH et le sida.

- Au niveau des parlementaires et particulièrement de la Cellule VIH et sida de l'Assemblée Nationale togolaise (ANT), qui est des organes de l'ANT, une réunion de suivi a été faite par M. TSIGBE Koku Directeur du GCCST et le Dr ALLEY Atsoutsè Responsable de programme au siège de l'Assemblée. Cette réunion a vu la participation de 11 Députés et a été présidé personnellement par le président de la Cellule VIH, honorable député NAMBO. Le renforcement du cadre juridique de protection des personnes en matière de lutte contre le VIH et sida au Togo a été abordé et la loi de 2005 portant protection des personnes en matière de lutte contre le sida notamment les aspects discrimination et stigmatisation ont été au cœur des discussions et du plaidoyer fait par l'équipe du GCCST. Les parlementaires avaient promis de faire tous ce qui est en leur pouvoir pour rendre opérationnelle cette loi en intervenant pour que son décret d'application soit pris. Car en effet bien que voté depuis 2005 le décret d'application de cette loi n'est pas pris jusqu'alors. Les députés s'ont promis par ailleurs de se rapprocher davantage des ONG et associations de lutte contre le sida et des populations pour le soutien et la sensibilisation.

- Au niveau du volet communication sur les média, notamment les émissions radiophoniques et télévisuelles, 4 participants/bénéficiaires des formations ont animés 4 émissions en vue d'appliquer les leçons apprises, bien entendu après des répétitions consécutives à la phase de la formation proprement dite. Le but est de les amener à améliorer leur savoir et savoir être en matière de communication sur VIH et sida sur les média. Enfin **pour**

- Les groupes de paroles, le suivi à montrer une motivation des participants avec une légère augmentation au milieu de l'année. Par ailleurs les femmes sont plus nombreuses que les hommes, en moyenne 2 femmes pour 1 homme. Ainsi les groupes de paroles ont évolué vers la consolidation du groupe femme dynamique GCCST qui est un groupe d'auto-support de femmes.

Le graphique ci-contre montre la présentation de l'évolution des groupes de paroles durant l'année.



9.2 Si le projet est essentiellement un achat d'équipement, décrivez quel genre d'impact/changement l'équipement apporte aux bénéficiaires.

Le projet n'est pas un projet d'achat d'équipements.

10. Le projet était-il réussi? (Si possible, donnez des indicateurs mesurables)

L'analyse et l'interprétation des résultats de l'évaluation montrent que le projet à permis d'atteindre les résultats fixés efficacement et de façon efficiente.

Il a permis de toucher directement et indirectement, à travers ses activités notamment la formation, les émissions radiophoniques et télévisuelles, les sensibilisations, les clubs anti-VIH, les homélies et prêches, la projection des films, au moins 1/20 de la population de Lomé et ses environs (estimées à plus de 2 000 000 habitants), soit 100 000 personnes contre 30 000 prévus. Par ailleurs pour une période de 12 mois, l'implémentation des actions est déjà bien amorcée et les bases de la pérennité sont posées avec des organes de relais opérationnels qui sont les clubs anti-VIH au niveau des paroisses des Eglises, la collaboration avec la cellule VIH de l'Assemblée Nationale etc.

En plus les 56 participants à la formation ont répercuté les effets bénéfiques de la formation dans leurs milieux respectifs à travers soit des restitutions, soit la constitution et l'animation des cellules anti- VIH, soit la projection de film sur la stigmatisation et la discrimination, soit les prêches et les homélies, ou encore soit le plaidoyer pour le renforcement du cadre juridique de protection des personnes en matière de lutte contre le VIH et sida.

Sur 108 participants entretenus lors de l'évaluation finale, 79 affirment avoir suivi au moins une émission radiophonique ou télévisuelle et l'avoir trouvée très intéressante et pertinente. Ils affirment par ailleurs que le fait que les émissions

soient faites en langues nationales (vernaculaires) a contribué à son accès par un auditoire plus large.

De plus 100 % des participants affirment avoir été en contact avec au moins un outil de sensibilisation, notamment avoir reçu soit un tricot, une casquette, un mouchoir, un bic, etc., ou avoir lu et compris une affiche portant sur la problématique de lutte contre la stigmatisation et la discrimination produite par le projet

En sommes grâce aux activités du projet :

- Un débat national est suscité davantage grâce aux émissions et aux sensibilisations en matière de lutte contre la stigmatisation et la discrimination associées au sida
- Les capacités de 56 personnes dont : 06 responsables religieux, 12 leaders de groupes de jeunes, 2 Députés à l'Assemblée Nationale, 24 membres des Eglises, 12 responsables d'associations en compétences de communication et dans le développement et l'utilisation des outils de communication pour réduire le stigmatisation, la discrimination, la négation et les inégalités genre en matière de VIH/sida
- La qualité de vie de près de 400 PVVIH est améliorée à travers la prise en charge psychosociale (animation des groupes de paroles)
- La stigmatisation et la discrimination des PVVIH sont réduites grâce aux groupes de paroles, aux émissions et aux sensibilisations en matière de sida.
- Les clubs anti-VIH sont mise en place au niveau de 05 paroisses des Eglises et contribuent à réduire la stigmatisation et la discrimination.

11. Beneficiaries du projet

Décrivez les bénéficiaires directs du projet et indiquez le nombre de femmes et d'hommes. Mentionnez aussi tous les bénéficiaires indirects.

Les bénéficiaires directs du projet sont les responsables religieux, les leaders de groupes de jeunes, les Députés à l'Assemblée Nationale, les membres des Eglises, les responsables d'ONGs et associations de lutte contre le VIH et sida et les membres du groupe femmes dynamiques du GCCST soit 56 participants a la formation dont 30 sont des femmes (plus de 50%).

Quant aux participants des groupes de paroles, ce sont des personnes infectées ou affectées par le VIH et sida, elles sont au nombre de 335. Sur les 335 participants 67% sont des femmes et 33 % des hommes

Les bénéficiaires indirects sont les populations de Lomé et ses environs qui ont bénéficiés des émissions et qui ont reçues les tricots, les caquettes et qui ont été en contact avec les affiches, soit 100 000 personnes contre 30 000 prévus

12. Comment ont réagi les bénéficiaires aux activités du programme? Quels étaient les impacts du projet et les différents effets sur les femmes et les hommes ayant pris part au projet?

Sur 108 participants entretenus lors de l'évaluation finale, 79 affirment avoir suivi au moins une émission radiophonique ou télévisuelle et l'avoir trouvée très intéressante et pertinente. Ils affirment par ailleurs que le fait que les émissions soient faites en langue nationales (vernaculaires) à contribuer à son accès par un auditoire plus large

Tous 56 participants ont répercuté les effets bénéfiques de la formation dans leurs milieux respectifs à travers soit des restitutions, soit la constitution et l'animation des cellules anti- VIH, soit la projection de film sur la stigmatisation et la discrimination, soit les prêches et les homélies, ou soit le plaidoyer pour le renforcement du cadre juridique de protection des personnes en matière de lutte contre le VIH et sida ;

Les bénéficiaires déclarent pour la plupart que leur qualité de vie est significativement améliorée par les séances de groupes de parole.

13. Résultats et conséquences immédiats du projet: Qu'est-ce-que votre projet a réalisé et qu'est-ce-qui a changé?

Si votre projet a réalisé des médias, envoyez une copie exemplaire d'audio/video cassettes, CD, VCD ou DVD et étiquetez-la avec le titre, la durée, la langue et la date de production. Si vous pouvez, envoyer des photos avec des légendes informatives (photos digitales, si possible), journaux, clips radio, liens aux pages d'accueil, etc.

- Un débat national est suscité grâce aux émissions et aux sensibilisations en matière de lutte contre la stigmatisation et la discrimination associées au sida
- Les capacités de 56 personnes dont : 06 responsables religieux, 12 leaders de groupes de jeunes, 2 Députés à l'Assemblée Nationale, 24 membres des Eglises, 12 responsables d'associations en compétences de communication et dans le développement et l'utilisation des outils de communication pour réduire le stigmatisation, la discrimination, la négation et les inégalités genre en matière de VIH/sida
- La qualité de vie des PVVIH est améliorée à travers la prise en charge psychosociale (animation des groupes de paroles)

- La stigmatisation et la discrimination des PVVIH sont réduites grâce aux groupes de paroles, aux émissions et aux sensibilisations en matière de sida.
- Les clubs anti-VIH sont mis en place au niveau de 05 paroisses des Eglises et contribuent à réduire la stigmatisation et la discrimination.

14. Evaluation

14.1 Quels étaient les résultats de l'évaluation du projet?

Afin de faire une évaluation des activités du projet, une journée de réflexion a été réalisée avec les bénéficiaires en vue de faire le point sur les succès et difficultés et les perspectives d'avenir. La méthodologie adoptée a été la méthode participative qui s'est faite à travers de nombreux entretiens, notamment les entretiens collectifs, des focus groupes, et des entretiens individuels. Les points abordés au cours de ces différents entretiens sont : la formation, les émissions radiophoniques et télévisuelles, les groupes de paroles, la sensibilisation et la distribution des outils de communication, l'action dans les paroisses des Eglises, et la synergie des ONG et associations engagées dans la lutte contre le VIH et sida. Les données collectées ont été soumises à une analyse qualitative (analyse de contenu) et à une analyse quantitative (analyse statistique). A l'issue de cette évaluation, il apparaît que :

Sur les 56 personnes formées, sur 60 prévues, à savoir 06 responsables religieux, 12 leaders de groupes de jeunes, 2 Députés à l'Assemblée Nationale, 24 membres des Eglises, et 12 responsables d'associations, en matière de « communication et utilisation des outils de communication pour lutter contre la stigmatisation, la discrimination, la négation et les inégalités genre en matière de VIH et sida » la formation a eu unanimement un écho favorable retentissant. Tous les 56 participants ont répercuté les effets bénéfiques de la formation dans leurs milieux respectifs à travers soit des restitutions, soit la constitution et l'animation des cellules anti- VIH, soit la projection de film sur la stigmatisation et la discrimination, soit les prêches et les homélies, ou soit le plaidoyer pour le renforcement du cadre juridique de protection des personnes en matière de lutte contre le VIH et sida ;

Sur 108 participants entretenus lors de l'évaluation finale, 79 affirment avoir suivi au moins une émission radiophonique ou télévisuelle et l'avoir trouvée très intéressante et pertinente. Ils affirment par ailleurs que le fait que les émissions soient faites en langues nationales (vernaculaires) a contribué à son accès par un auditoire plus large.

100 % des participants affirment avoir été en contact avec au moins un outil de sensibilisation, notamment avoir reçu soit un tricot, une casquette, un mouchoir, un bic, etc., ou avoir lu une affiche portant sur la problématique de lutte contre la stigmatisation et la discrimination.

Quant aux groupes de paroles, 67 participants affirment avoir participé au moins à trois sur les 10 organisés au cours de l'année ce qui est très élevé vu que ces groupes de paroles ne concernent pas systématiquement tous les participants qui sont venus d'horizon divers et éloignés géographiquement pour la plupart des lieux des groupes de paroles. Les bénéficiaires déclarent pour la plupart que leur qualité de vie est significativement améliorée pour les séances de groupes de parole.

Enfin sur la question « quel est le partenaire financier qui a soutenu le projet », seul 2 personnes sur les 108 participants à l'évaluation finale n'ont pas pu répondre correctement. Par ailleurs au niveau du milieu chrétien en général à Lomé et ses environs, notamment l'ensemble des paroisses des Eglises qui ont participé au projet et aussi au niveau de leurs différents milieux chrétiens le WACC est connu. De même au niveau des pouvoirs publics d'une part, notamment au niveau du CNLS (dont le Vice président a ouvert personnellement la formation) et des Députés (qui ont pris une part active à la formation et au plaidoyer) et d'autre part au niveau du monde des ONG s et associations de lutte contre le VIH et sida (dont le président a participé à l'ouverture de la formation) le WACC est connu à travers le projet. A travers bien entendu le WACC, la promotion est faite aussi pour les actions du GCCST.

14.2 Quels étaient les défis, difficultés, et/ou échecs dans la réalisation du projet? Expliquez comment vous avez adressé ces sujets.

15. Autres commentaires, si vous en avez.

Vue l'impact des activités du projet en rapport avec les objectifs fixés, l'évaluation finale du projet nous permet de dire que les objectifs sont atteints. Il s'avère donc nécessaire de:

- Poursuivre les actions en cours notamment au niveau des Eglises et au niveau des ONG et associations de lutte contre le VIH et sida ;
- Continuer à promouvoir la protection des personnes en matière de lutte contre le VIH et sida en général et en particulier en matière de stigmatisation et discrimination, à travers le renforcement du cadre juridique et l'information,

De ce fait, nous suggérons à la WACC de poursuivre, si possible, le soutien financier du projet, surtout au niveau des clubs anti-VIH créés au niveau des paroisses des Eglises et élargir si possibles cette bonne leçon apprise pour sa consolidation les actions et assurer la pérennisation du projet

16. Nom de la personne qui a soumis le rapport: Dr ALLEY Atsoutsè

Position: Responsables de programmes

Date:25/01/2011

Signature:

ANNEXES

1. PHOTOS DES ACTIVITES

NB : les supports de formation, (prospectus, affiches d'information, T-shirts, casquettes, et foulards, etc.) puis les CD des émissions radiophoniques et télévisuelles sont envoyés par courrier postal



Debout et au micro (en rouge) la représentante de la WACC au Togo Mme Mathilde KPALLA lors des cérémonies d'ouverture



Photo de famille de la formation pour lutter contre la stigmatisation associée au VIH



Debout et au micro le Directeur du GCCST M TSIGBE Koku pour les mots de bienvenu aux participants à la formation



Photo prise lors des travaux en plénière



Photo groupe de parole



Photos d'une séance de sensibilisation par projection de film à l'Eglise



Photo cellule anti-VIH des Assemblées de Dieu, paroisse de BE KPEHENU



Cellule anti-VIH de l'Eglise des Assemble de Dieu paroisse de Wessome en plus du staff du GCCST



Cellule anti-VIH de l'Eglise Nouvelle naissance



Cellule anti-VIH de l'Eglise Dernière pluie de Pierre



Cellule anti-VIH de l'Eglise Jésus est Amour



Cellule anti-VIH de l'Eglise Jésus est Amour avec les fideles de l'Eglise



Une séance de travail de l'équipe du GCCST avec les parlementaires au siège de l'Assemblée Nationale (salle tapis vert)



Le GCCST en séance de travail (le Directeur en pagne) avec les Députés dont le Président de la cellule parlementaire VIH/SIDA du TOGO (au milieu)



En route pour la séance de réflexion et d'évaluation



Intervention d'un participant de l'Eglise Jésus est amour



Vue partielle des participants.



Intervention d'un participant